

Contrats informatiques, comprendre les spécificités et maîtriser les achats matériels, logiciels, prestations...

Cours Synthèse de 2 jours - 14h
Réf : CFN - Prix 2024 : 1 950CHF HT

Ce cours est destiné à tous ceux qui souhaitent mieux comprendre les différents types de contrats informatiques (matériel, licence, prestation, infogérance, Internet...) et acquérir les aspects du droit essentiels qui concernent plus particulièrement le domaine informatique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Découvrir les différents types de contrats informatiques et leurs spécificités

Maîtriser les principes essentiels de la lecture du contrat

Comprendre les droits et obligations des parties

Expliquer les clauses typiques des contrats informatiques

EXEMPLE

Apports théoriques, cas pratiques sur des contrats. Travaux individuels et en petits groupes.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2018

1) Introduction

- Principaux concepts.
- Définitions : contrat, obligation, produits, services...
- Introduction au droit des contrats.
- Particularités des contrats informatiques.

2) Les étapes du cycle de vie d'un contrat

- Initialisation du contrat (besoins, durée, gré à gré, appel d'offre).
- Négociations des clauses et tarifs.
- Aboutissement des négociations et signature des contrats.
- Vie du contrat.
- Règlement des litiges.
- Renouvellement des contrats (tacite reconduction, préavis).
- Avenants et commandes.
- Résiliation du contrat (à terme, par anticipation, sur litige).

3) Hiérarchie des contrats et des documents contractuels

- Les principaux documents contractuels.
- Principes hiérarchiques des contrats.
- Pilotage du contrat.

4) Obligations des parties et clauses contractuelles

- Le devoir de conseil.
- La propriété intellectuelle.

PARTICIPANTS

Ce cours s'adresse à toute partie prenante impliquée dans la gestion des contrats informatiques : managers, acheteurs IT, gestionnaires des licences, juristes...

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Clauses d'audit, de benchmark de cessibilité et de non-débauchage.
- Obligation de confidentialité.
- Devoirs du client, devoir de coopération, de discrétion...

Echanges : Exemples de clauses, analyse. Jurisprudence.

5) Les prix

- Détermination des prix.
- Evolution des prix en cours de contrat.
- Modalités et exécution des paiements.

6) Les particularités

- Maintenance et support.
- Sous-traitance.
- Transfert de propriété.
- Garanties.
- Formation et transfert de compétence.

7) Présentation des différents types de contrats et de leurs spécificités

- Le contrat de prestation (régie, forfait).
- Le contrat de service (Infogérance, Cloud).
- Le contrat de vente de matériel (produits, défauts, vice caché, garantie de conformité).
- Le contrat de location.
- Le contrat de licence (droit d'usage, maintenance).
- Le contrat de progiciel (droit d'auteur, code source, absence d'éviction, usage, mise à jour).
- Les contrats mixtes et de distribution.
- Autres types de contrats informatiques.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 13 juin, 24 sept., 19 nov.